

LE BULLETIN DE VOTRE COMMUNE

St Sav'infos



Meilleurs vœux pour 2021





Le maire et l'ensemble du Conseil Municipal,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous laissons une année 2020 troublée par une crise sanitaire sans précédent pour entrer en 2021 où nous entrevoyons une lueur d'espoir, mais pour autant nous devons rester vigilants. Ainsi, ce contexte si particulier nous autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Notre équipe a pris ses fonctions il y a quelques mois en plongeant d'emblée dans cette situation inédite. Mais malgré cette période d'urgence sanitaire nos projets continuent à se réaliser, et de nouvelles perspectives sont en réflexion. Notre envie de relever les défis qui se profilent pour les six prochaines années demeure intacte.

Nous tenons aussi à adresser nos vœux aux associations du village, qui ont pâti et continuent de pâtir de l'impossibilité d'organiser des moments festifs ou culturels. Nous espérons sincèrement que très bientôt nous puissions rouvrir nos salles municipales afin que ces associations puissent accueillir du public et reprendre leurs activités.

Nous adressons nos meilleurs vœux à Jean-Clément Sabathié pour qui l'année 2021 ouvre la porte de sa nouvelle carrière de retraité. Nous le remercions vivement pour toutes les années passées au service de notre village et lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

Nous n'oublions pas nos aînés, et nous les inviterons dès que possible pour notre traditionnel repas convivial qui nous tient tous à cœur. Rendez-vous aux beaux jours !!

Dans cette conjoncture, et plus que jamais, cette crise nous enseigne collectivement, que les valeurs de solidarité, d'écoute et de proximité doivent être le fil rouge de notre mission pour œuvrer ensemble au bien-être de tous.

Bonne et heureuse année à vous

L'équipe Municipale





Finances

Balance générale Budget exercice 2020

Fonctionnement	Réalisations
Dépenses	348 708 €
Recettes	335 421 €
<i>Report solde n-1</i>	<i>+ 68 306 €</i>
Total général Fonctionnement	+ 81 593 €

Investissement	Réalisations
Dépenses	143 049 €
Recettes	134 571 €
<i>Reste à réaliser (pour info)</i>	<i>+ 155 863 €</i>
<i>Report solde n-1</i>	<i>+ 43 417 €</i>
Total général Investissement	+ 34 939 €

Total général réalisé 2020	+ 116 352 €
-----------------------------------	--------------------

La lecture de ces éléments laisse entrevoir des résultats positifs pour cet exercice 2020. L'impact de la crise sanitaire est réel sur les finances communales.

En fonctionnement, les conditions sanitaires exceptionnelles ont paralysé certaines activités et généré de menues économies. En investissement, il faut noter l'achèvement du financement du projet de l'atelier-garage mais surtout une faible avancée des travaux de réhabilitation de la résidence Duhourcau.

Par conséquent, le budget 2021 s'annonce d'ores et déjà délicat avec des restes à réaliser importants concernant les travaux de Duhourcau, le remboursement d'emprunt et les éventuelles sollicitations des structures extra-communautaires. A ces impératifs, se greffent une vigilance budgétaire particulière liée aux retards de versement des subventions, aux augmentations de certaines charges et des participations diverses.

Plus que jamais, la gestion de la commune exige un pilotage rigoureux.





Réhabilitation de la résidence Duhourcau

Les travaux sont en cours, ont pris du retard en raison de la crise sanitaire....nous vous tiendrons informés de leur achèvement au moment venu.

Limitation de vitesse : village zone à 30 km/h



Depuis le mois de septembre le village est passé en zone limitée à une vitesse de 30 km/h

Cette initiative fait suite aux demandes de riverains excédés par la vitesse de certains véhicules rendant les rues du village dangereuses.

Malheureusement au bout de trois mois, on repère que l'installation de ces panneaux n'a pas eu d'effet miracle.

Le radar pédagogique va être remis en place afin de nous aider. Espérons qu'il suffira à modifier les comportements, ce serait dommage d'en arriver aux radars répressifs. Ainsi, nous faisons appel au civisme de chacun.



Au cimetière, je trie !

Je mets dans la poubelle les déchets non compostables :



Sacs plastique



Fleurs artificielles



Pots cassés



Pots plastique

Je récupère les pots et les plantes réutilisables pour mon usage personnel

Au cimetière, je trie !

Je dépose les déchets dégradables qui seront compostés



Fleurs et bouquets fanés



Plante fanée en enlevant le pot



ICI

Nouvelle signalétique au cimetière pour le tri des déchets :

Ce nouveau panneau nous permet de mieux valoriser les déchets qui peuvent l'être dans le cadre d'une démarche écoresponsable

- ❖ Les déchets non compostables sont mis dans la poubelle
- ❖ Les déchets dégradables sont déposés dans le composteur





Nouvelles de notre Abbatiale

Vous avez tous vu en 2017 et 2018 les échafaudages autour des absidioles Sud (Chapelle de St Pierre) et Nord (Chapelle de la Vierge) de l'abbatiale dont les charpentes et les couvertures ont été refaites. Il s'agissait là de travaux d'extrême urgence car il pleuvait dans l'église. Les structures et décors intérieurs étaient en danger.

Vous avez également constaté que la baie Sud de la tour octogonale a été déposée et remplacée par un panneau de contreplaqué en 2017. Elle menaçait de s'effondrer risquant d'entraîner des dégâts majeurs en particulier sur l'orgue et représentait un danger pour le public.



Dans ce contexte, la Mairie assistée et conseillée par les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques a décidé en 2017 de faire pratiquer un diagnostic architectural et sanitaire complet de l'Abbatiale, de la salle capitulaire et du musée. Ce diagnostic a été élargi aux objets abrités dans ces bâtiments.

Ce travail réalisé par le Cabinet Trateggio architecture et Guillaume Clément Architecte du patrimoine, s'est déroulé en 2018 et 2019. Il a été examiné par les services patrimoniaux de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Occitanie en septembre 2019 et communiqué à la commune. Il comporte un constat et des préconisations pour les travaux de restauration.

Les constats pour le bâti font état de :

- Nombreuses entrées d'eau par fissures, pertes de joints, altérations de la couverture, défaut d'évacuation des eaux pluviales, menuiseries hors d'âge et vitraux cassés
- Fenêtres instables en particulier pour la tour lanterne
- Couvertures en très mauvais état, en dehors des réfections récentes, avec entrées d'eau récurrentes dans les combles
- Maçonneries non protégées en raison de l'altération des appuis de fenêtres (mirandes)

Pour le patrimoine mobilier, on observe des infestations actives d'insectes, des infestations de moisissures, des pertes de matière, des déformations, des décolorations et des corrosions actives. Les facteurs favorisant ces altérations ont été identifiés. Il s'agit de l'humidité, des fortes variations climatiques, de la lumière du jour sur les objets, de conditionnements et supports non adaptés, de manipulations hasardeuses, de défauts d'entretien et de restaurations anciennes.

Les travaux préconisés pour le bâti ont été classés en trois catégories : les travaux de première urgence pour un montant estimatif de 604 420 €, les travaux prioritaires pour un montant de 643 878 € et les travaux de restauration générale pour un montant de 1 098 172 €. L'estimation des actions de préservation des objets mobiliers représente un budget de 91 250 € pour la conservation à majorer de 169 425 € pour une restauration complète.



La capacité de notre commune à supporter de tels travaux qui ne peuvent être financés qu'à hauteur de 40 % par l'État (DRAC) paraît relever de l'impossible.

Il existe un fond de dotation créé en 2008 sous l'impulsion de Jean-Pierre Saint-Martin, Gérard Omisos et Jean-Marie Meyer avec le parrainage de Jacques Chancel, président d'honneur, pour collecter des fonds privés destinés à l'Abbatiale et ses dépendances. Ce fond a déjà permis de financer les travaux d'éclairage du monument. Cependant les montants collectés, sont insuffisants pour les travaux à venir.



Ceci nous a conduit à rechercher des pistes de financement hors des sentiers battus. Nous avons déjà envisagé de faire appel à un financement participatif et par le mécénat par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine quand nous avons eu connaissance de la date limite de dépôt des dossiers pour la Mission du Patrimoine dite « Mission Bern ». Les dossiers pour la campagne 2021 devaient être déposés au plus tard le 15/12/2020. En collaboration avec le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, nous avons constitué un dossier ciblant les travaux d'extrême urgence. Si notre dossier est retenu pour le département des Hautes Pyrénées, alors la réalisation des travaux de première urgence apparaît possible en associant le financement par la DRAC et les fonds de la Mission Bern. D'autres recherches de subventions seront faites pour limiter encore le reste à charge de la commune.

Mais nous voulons aller plus loin en sollicitant le mécénat d'entreprise et les dons des particuliers. Pour cela nous allons déposer un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine. Cette fondation permet de présenter les projets de restauration du Patrimoine en danger à de grands mécènes, mais aussi aux particuliers par des campagnes de communication et le site internet. Les dons ouvrent à des déductions fiscales pour leurs auteurs. Localement, toutes les manifestations culturelles, commerciales, associatives de la commune devront être l'occasion de faire connaître le projet et d'orienter vers la Fondation du Patrimoine et notre projet pour grossir la cagnotte.

Ainsi, nous pourrions aller plus loin dans nos projets, en complétant le budget des travaux d'extrême urgence, mais aussi en planifiant la restauration d'objets d'art présents dans l'Abbatiale et ses annexes. Nous devons rencontrer la DRAC à la fin du mois de janvier pour affiner et planifier le projet.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'état d'avancement de ce beau projet.



Des nouvelles de l'école



Hélas les nouvelles de l'école ne sont pas bonnes, nous sommes à son chevet mais le manque d'effectifs l'affecte cruellement.

En effet, actuellement le regroupement pédagogique Saint-Savin/Arcizans-Avant présente un effectif de 24 élèves pour deux classes. Ce chiffre est alarmant et les projections futures sont peu enthousiasmantes. Nous sommes en réflexion depuis déjà plus de deux ans sur le devenir de l'école avec les partenaires concernés, Communauté des Communes, enseignants et Inspection Académique, Commune d'Arcizans-Avant et Parents d'élèves.

Pourtant les écoles sont dynamiques, projets et envies sont là de la part des enseignants.

Ainsi une Classe découverte est prévue au printemps, des sorties ski sont au programme et le projet Théâtre baptisé Théa se poursuit avec une auteure contemporaine et une comédienne qui intervient sur site. Un cycle balle ovale (initiation au rugby) est aussi prévu dès que la période sera plus propice.

Nous rappelons que le regroupement pédagogique intercommunal Saint-Savin/Arcizans-Avant, offre tous les services périscolaires attendus, cantine, garderie et transports. Les enfants peuvent y être scolarisés dès l'entrée en grande section de maternelle.

L'association de parents d'élèves, « l'école buissonnière »

Sa mission est de pouvoir récolter des fonds pour alimenter la coopérative scolaire afin d'aider au financement de projets, achats de matériel. Pour cela elle organise des événements : loto, tombola, vente de chocolats...

Cette année son activité a été considérablement réduite par la crise sanitaire empêchant l'organisation de tels événements. Elle participera toutefois à hauteur de ses moyens financiers aux projets en cours.



Nous en profitons pour vous informer que trois appartements communaux seront à louer, dont un immédiatement : deux T3 et un T2. La priorité sera donnée à des familles avec enfants par l'école sur les deux T3. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, les personnes intéressées devront s'adresser à la mairie.





Mais comment cette année si particulière les enfants pouvaient-ils recevoir leurs cadeaux des mains du Père-Noël ?

Nous avons osé demander au premier intéressé s'il voulait bien se déplacer jusque devant les portes des maisons pour remettre les paquets.

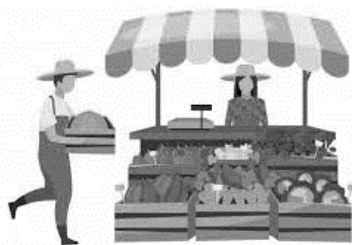
Eh bien, il a dit oui !!!

Avec son équipage il a fait le tour des maisons pour porter les cadeaux, à la rencontre des enfants heureux de voir le Père-Noël devant chez eux.



Le dimanche 20 décembre 2020, on pourra dire qu'on a croisé l'attelage du Père-Noël dans les rues de Saint-Savin !





« Lou Petit Mercat »

Tous les mercredis sur la place du village des commerçants locaux viennent nous proposer leurs produits du terroir. Ce petit marché a commencé à prendre ses habitudes à une période où nous avons eu besoin de services de proximité.

- ❖ **La boucherie Cazenave** venait déjà avec son camion ambulant dans notre village. Pendant la période de confinement, il a été d'un grand secours et nous l'en remercions. En effet, outre la charcuterie et la boucherie, il a en rayon quelques produits alimentaires de première nécessité, des plats cuisinés, de la crèmerie et un peu d'épicerie. Contact : 06 08 82 69 03

Depuis cet été et au fil des mois, des commerçants l'ont rejoint.

- ❖ **Simona** avec ses plantes pour infusions bio aux vertus bienfaisantes.
Contact : 06 81 79 09 94
- ❖ **François** producteur local de fruits et légumes sur la commune, qui pourra à la demande dès que la saison sera propice fournir sur commande des paniers de saison.
Contact : 06 77 33 92 30
- ❖ **Philippe** et son pain bio pétri à la main et au pur levain, boulanger passionné. Il sait vous conseiller, se montre à l'écoute et peut prendre les commandes sur son site www.aubonpainsdargeles.com ou contact : 06 52 84 40 26
- ❖ **Caroline** : La K'rokante avec ses biscuits bios, fait maison, avec des variétés différentes : végans, sans gluten, gourmands.....Contact : 06 82 73 22 64
- ❖ **Jean-Luc** éleveur de chèvres et producteur de fromage fermier à Soulom, propose des chèvres frais, ou demi-secs délicieux avec leurs enrobages différents en saveurs (ail des ours, piment d'Espelette...) Contact : 07 86 45 03 29

En ce moment comme le veut la saison, le marché est un peu au ralenti. En effet, en hiver certains commerçants ne peuvent pas fournir leurs produits locaux, mais ils nous ont donné rendez-vous dès que possible.

Ainsi jusqu'au printemps vous pourrez venir pour le pain et la boucherie-charcuterie.

En novembre particulièrement, les mercredis ont vu la place s'animer, devenant un lieu de rencontre et d'échange, en plein air, un vrai moment de lien et de convivialité au centre du village.

Nous répondrons favorablement aux sollicitations d'autres commerçants à la condition que les produits mis en vente soient locaux, de qualité et respectent les normes sanitaires.

Nous espérons que cette initiative pourra se pérenniser, et que « Lou Petit Mercat » deviendra un lieu et un moment repéré par tous.

N'hésitez pas à venir nombreux le mercredi soir à partir de 17h30 profiter de la bonne humeur et des produits de qualité des commerçants !



LA COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Le conseil syndical a été renouvelé lors de la séance du 23 juillet 2020. Pierre Capou succède à André Cazères à la présidence de la collectivité. Les représentants à la SPL des thermes de Cauterets, à la SEM du Pont d'Espagne et à l'office de tourisme de Cauterets ont été désignés. Notons que le siège d'Uz reste vacant jusqu'à l'organisation de nouvelles élections dans la commune.

COMMUNE	DELEGUES
Adast	LAGUIBEAU Serge
Cauterets	BOUBEKEUR Sadek LARDAT Didier FLURIN Pascal
Lau-Balagnas	CAPOU Pierre
Pierrefitte-Nestalas	PEREIRA DA CUNHA Noël FRONTY Alexandra
Saint-Savin	TOULOUZET Benoît FROMIGUE Joseph
Soulom	MACIAS Xavier LISSARRAGUE Catherine
Uz	Vacant

Les projets structurants actuels de la Commission Syndicale sont la mise aux normes et la mise en place de toilettes sèches extérieures à l'hôtellerie de la Fruitière, quasiment finalisés, et surtout la restructuration et la réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau.



Ce dernier a débuté en mars 2020, et a été mis en pause hivernale début décembre. Malgré les importantes contraintes liées à la crise sanitaire, une partie non négligeable du projet a été réalisée. Le gros œuvre et une partie du second-œuvre de la partie Ouest ainsi que les locaux techniques ont été finalisés. Toute l'année 2021 sera nécessaire pour les travaux de la partie Est et la réalisation de la conduite pour le nouvel approvisionnement en eau du refuge et la centrale hydroélectrique.

Pause hivernale pour le chantier (Y. Lelay, 14/01/2021)



Plus d'infos sur le site de la CSVSS : csvss.fr/fr/les-travaux-au-marcadau



L'ACTUALITE DE CCPVG

RELANCE ÉCONOMIQUE DU TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT LOCAL

La communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves participe au fonds « L'OCCAL », un dispositif piloté par la Région Occitanie en partenariat avec la Banque des Territoires, le Département et les communautés de communes. Ce fonds s'adresse aux entreprises du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité. Il a pour objectif d'accompagner les investissements des entreprises (mise en œuvre des mesures sanitaires, redémarrage de l'activité, ...) soit par des subventions, soit par des avances de trésorerie remboursables.

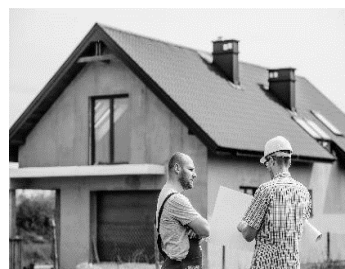
«



RÉDUISONS NOS DÉCHETS » en VALLÉES DES GAVES

Le service de gestion des déchets mène des actions pour répondre au « Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés » et sensibiliser les habitants à réduire leurs déchets à la source. En effet les impacts sont très importants, tant pour l'environnement que pour les impôts locaux, mais des solutions existent comme pour les déchets verts qui peuvent être valorisés au jardin au lieu de les porter en déchèterie. **La communauté de communes propose le prêt de broyeur de végétaux et la vente de composteur sur demande.**

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



La CCPVG a mis en place : **un accompagnement gratuit pour les propriétaires éligibles aux aides pour le logement** pour monter et suivre les dossiers de A à Z. Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux bailleurs (dans le cadre de loyers encadrés). Seuls les logements occupés en résidence principale ayant plus de 15 ans peuvent rentrer dans cette démarche. Les travaux doivent permettre de réaliser des économies d'énergie, de rénover un logement insalubre, ou bien le maintien de personne à domicile. Demandez un rendez-vous avec SOLIHA au 05 62 34 42 74.

RELAIS ASSISTANT(E) S MATERNEL(LE)S



Le RAM renseigne les parents sur les modes de garde en Vallées des Gaves ainsi que sur les démarches employeur et les aides. Le service accueille également les assistant(e)s maternel(le)s avec les enfants afin de leur proposer des rencontres lors d'animations et sorties organisées. Pour toutes informations vous pouvez joindre le RAM en appelant la communauté de communes au 05 62 97 55 18.

**Retrouvez toute l'information sur les services de la communauté de communes
Pyrénées Vallées des Gaves sur le site ccpvg.fr**

Les élus et les services de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves vous adressent leurs meilleurs vœux.



LE COMITE DES FETES

Du jamais vu ! L'année 2020, aussi particulière qu'elle a pu se révéler, aura offert à notre cher comité des fêtes un nouveau défi à relever. Après plus d'un siècle de fêtes, les enjeux de cette année ont surpris tout le monde et finalement rien ne s'est passé comme prévu. Est-ce que c'était pour le pire ? Il peut sembler que le village s'en est sorti du mieux possible. Si des concessions ont dû être faites et que l'équipe du moine a dû s'adapter face à la crise sanitaire liée au Covid-19, l'événement a pu être assuré et c'était déjà une petite victoire au vu de la situation. Pour ce nouveau challenge, le comité des fêtes a aménagé ses festivités sur une seule journée en conservant les activités pouvant être mises en place en respectant les gestes barrières préconisés. Le samedi 15 août de cette année, il a donc été décidé de maintenir la fête en y accordant quelques modifications. Au programme, une journée aussi remplie que possible. Après la messe, les villageois se sont regroupés sur la place pour le traditionnel apéritif offert par le comité des fêtes. Animé par la banda Los muchachos, l'apéritif a été festif et il a été possible de se réjouir autour des manges debout installés pour permettre un emplacement à chacun. La place est restée animée jusqu'à ce que les estomacs aient raison des derniers villageois restant pour profiter d'une bonne boisson et du beau temps toujours au rendez-vous.



Le soir, la fête patronale ne se passe plus de son traditionnel repas, il a été mis un point d'honneur à assurer celui-ci. Un menu qui comprenait moules et frites pour une limitation de 100 repas s'est imposé après son succès de l'an dernier. Comme pour le midi, un service à table a été établi et les bénévoles ont joué leur nouveau rôle à la perfection. Animé par le groupe Folie Bandas, le repas et la soirée se sont poursuivis dans une atmosphère musicale des plus plaisantes et dans une ambiance intimiste appréciée. Alors malgré des restrictions mises en place comme des tables à moins de 10 personnes et le port du masque lorsque les villageois se déplaçaient, il a été possible de voir ce soir-là un rassemblement

convivial qui a mis du baume au cœur dans un contexte où la recherche du lien social se fait d'autant plus ressentir. De par les restrictions inévitables, les réservations pour notre repas du 15 août ont été réduites avec une priorité aux habitants et la déception de ne pas voir certains des habitués des fêtes au comptoir était évidemment présente.

Cependant, savoir que la tradition des fêtes est ancrée et qu'elle a réuni également, plus loin que sur la place, des familles et des amis chez eux pour l'occasion a réjoui le village et a laissé une empreinte animée du passage des fêtes. Cela n'a pas été une année habituelle pour le comité des fêtes mais c'est une fête réussie dans un contexte spécial qui aura permis des retrouvailles plus intenses et chaleureuses malgré la distanciation sociale. Un contexte qui souligne l'importance de cette fête emblématique de la vallée pour les habitants et pour le comité des fêtes qui est comme d'habitude plein de gratitude devant tant de soutien de votre part et de par la persistance de l'animation dans ce beau village, le nôtre. Le comité des fêtes espère maintenant une édition 2021 remplie de nouvelles possibilités avec une réelle occasion de se retrouver pour célébrer le 15 août comme il se doit.



En attendant, le comité vous souhaite ses meilleurs vœux



Association les amis de l'Orgue Renaissance de Saint-Savin



Notre association créée en 2009, riche de ses 24 adhérents pour 2020, a pour buts de faire connaître et jouer l'orgue de notre commune. Datant de 1557, il est l'un des plus anciens de France. Il a été restauré en 1996 par Alain Sals et Charles Henry lui permettant à nouveau d'être joué. Il est classé au titre d'objet historique depuis 1904.

2020, marquée par la COVID, a ralenti les activités de l'association. En effet, le concert de juillet a été annulé, mais nous avons pu faire jouer notre orgue pour le 15 août malgré les restrictions apportées au déroulement de la fête de Saint-Savin. Les musiciens initialement programmés n'ont pas pu se déplacer. Ce sont Damien Naud et Matthieu Boutineau, respectivement président et vice-président de notre association, qui ont assuré la présentation de l'orgue et le concert.

L'organiste invité pour le concert des Journées du Patrimoine le samedi 19 septembre était Virgile Monin, organiste à Toulouse. Il a brillamment fait résonner l'orgue dans un programme consacré aux musiques de danses. Pour ce concert, nos amis de l'association de l'orgue de Pierrefitte avaient installé un écran dans la nef de l'abbatiale. Ainsi, le public a pu voir ce qui se passait en tribune. C'était une première à Saint-Savin.

Le week-end du Patrimoine a également permis au public de découvrir les particularités de l'instrument avec un après-midi de présentation de l'orgue depuis la tribune, notre tradition de « tribune ouverte » ne pouvant être réalisée dans le contexte sanitaire. Malgré l'impossibilité de monter à la tribune, le public s'est avéré très attentif à la présentation parlée et sonore de l'instrument. Cela nous encourage à maintenir ce type de présentation de l'instrument en 2021.

Nous espérons une année 2021 moins impactée par les contraintes sanitaires. Nous avons structuré les projets artistiques de 2021, avec un concert pour le 15 Août, un concert orgue et chœur le 18 septembre pendant le week-end du Patrimoine, en partenariat avec le Festival de Lourdes, et une masterclass d'improvisation et d'interprétation animée par Sietze de Vries ouverte à douze participants du 25 au 29 octobre.

Ce programme remplit les missions de faire jouer l'orgue pour la fête patronale, de s'intégrer dans une manifestation culturelle emblématique de la région, le Festival de Lourdes, et d'assurer la transmission du jeu sur cet instrument, rare et très ancien, par l'enseignement dispensé lors de la masterclass.

Rejoignez-nous si nos projets vous intéressent !

<https://orguestsavin.wordpress.com>

Notre association vit par ses membres pour le rayonnement de ce bel instrument.
Belle année 2021

Le Bureau des amis de l'Orgue Renaissance de Saint Savin



L'association *Aigaberdenc*

L'association Aigaberdenc a pour objectif de diffuser la langue et la culture occitanes du Lavedan. Elle est accueillie à Saint-Savin pour ses activités régulières. Elle assure des cours de langue, un cours d'apprentissage pour les débutants et un cours de pratique pour ceux qui parlent déjà occitan. Ces cours se déroulent le jeudi soir de 18h à 19h30. En ce moment, à cause du contexte sanitaire, les cours se déroulent à distance.

Chaque année, fin janvier, Aigaberdenc organise la "Dictada occitana", événement national. En 2020, c'est un écrivain béarnais, Philippe Biu, qui était présent à Saint-Savin : l'un de ses textes qui était dicté. Philippe Biu est également universitaire, spécialiste du langage sifflé des bergers d'Aas et il donna une conférence à cette occasion. Cette année, la dictée ne pourra pas se tenir en présentiel. Nous ferons donc une dictée à distance, en collaboration avec le Conseil Départemental.

Aigaberdenc a également créé des expositions qui sont en prêt. L'une, *Daunas en paraulas*, évoque la question du statut de la femme dans nos vallées. L'autre, *Sèrp serpentina*, interroge trois récits lavedanais mettant en scène le serpent, dont la légende de la création du lac d'Isaby. Ces expositions peuvent être accompagnées de conférences.



Dès que nous aurons retrouvé la possibilité de nous réunir nous envisageons de proposer des rencontres autour de la toponymie de nos vallées, de la littérature occitane. Bien sûr nous proposerons des soirées sur ces thèmes à Saint-Savin.

C'est dans notre village que se trouve l'un des joyaux du patrimoine religieux et culturel pyrénéen : l'abbaye de Saint-Savin. Nous ne manquerons pas de nous y intéresser dès que possible.

(Affiche liée aux activités de l'association)



LE THÉÂTRE DES ILLUSTRÉS' CÎMES

1 place du Castet SAINT-SAVIN

Le Théâtre des Illustres' Cîmes est à la fois un lieu installé sur la commune de Saint-Savin et une compagnie théâtrale composée de Laurent Maury et Christophe Nogaro, sous la présidence de Laure Norest.

Laurent Maury (musicien, comédien et prof de guitare) et Christophe Nogaro (comédien, metteur en scène et prof de théâtre) ont commencé leur collaboration en 2010. Ils ont décidé par la suite de se lancer dans une aventure plus ambitieuse en créant un théâtre.

Depuis l'été 2018, la troupe a créé et joué 7 spectacles dans la salle de l'ancienne mairie, soit un total d'environ 80 représentations :

- Les Amours de Jacques le Fataliste (D.Diderot).
- Molière Delirium (Création).
- Trottoir Rock (Création).
- Bidule (Création).
- La Chanson de Laurent (Création).
- Un conte improvisé (spectacle enfant).
- Les Impros' Cîmes

(Avec la participation de Monik Huet de la Compagnie des Improstours, Tarbes).



La troupe a commencé à diffuser ses spectacles à l'extérieur, ce qui est une forme de rayonnement pour Saint-Savin :

- A Hossegor au Studio 41.
- Au Palais des Congrès Lourdes.
- Dans les jardins de la médiathèque d'Argelès.
- A la salle des fêtes de Lestelle-Bétharram (malheureusement annulé).

Christophe propose au sein du théâtre des ateliers d'improvisation adulte le mercredi soir de 19h à 21h.
(Fermé temporairement pour cause de Covid 19)

Des cours pour enfants seront mis en place dès que possible
Contact : C.Nogaro 06 76 52 66 25

Dès réouverture des salles de spectacle, la compagnie des Illustres' Cîmes proposera une programmation « spontanée ».

La programmation de l'été 2021 dépendra aussi de la situation sanitaire.
La compagnie ne lâche rien et travaille à sa préparation.

Toutes les infos sont disponibles sur le facebook du théâtre :
www.facebook.com/MauryNogaro ainsi que sur le site et Facebook de la Mairie de Saint-Savin, de l'OT d'Argelès, sur le réseau « de Scène en Scène », et des Radios 100 % et France Bleu Béarn.

Dès réouverture, venez découvrir ce lieu de culture et de proximité !



Petit retour sur les événements culturels de l'été

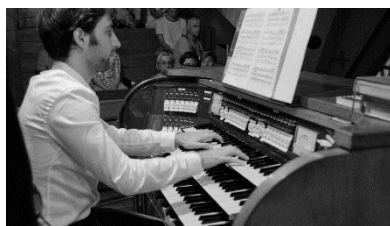
15 août 2020

présentation et concert de l'Orgue par Damien Naud et Matthieu Boutineau



13 septembre 2020 : concert de l'Orgue

Virgile Monin, organiste à Toulouse, s'est produit en concert à l'abbatiale de Saint-Savin.



Du 14 juillet au 27 Août 2020 : par le Théâtre des Illustres'Cîmes

Les mardis ont eu lieu des spectacles d'improvisation théâtrale en musique



Les mercredis, une création originale Bidule : un naïf parmi les actifs entre Chaplin et Hulot

Tous les jeudis : Molière Délirium, une compilation drôle et enlevée, dans l'air du temps servie par le jeu dynamique des acteurs et le texte de Molière

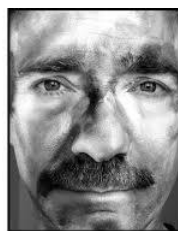


L'Offrande Musicale : deux magnifiques concert dans l'Abbatiale avec des musiciens de renommée internationale : David Fray pianiste et Renaud Capuçon violoniste

23 septembre 2020



2 août 2020 sur l'esplanade de l'Abbaye : la Vertu héroïque



Didier Galas dans le cadre des Echappées de l'été du Parvis Une représentation théâtrale moderne, intelligente et drôle des textes de Rabelais. Un grand comédien au service d'un texte intemporel.

25 juillet 2020 Pat y Picos à la Chapelle de Piétat :



beau moment.

La voix chaude de Patricia, un accordéon diatonique, une guitare acoustique. Des boléros, milongas, chansons rancheras. Un très

28 août 2020 Voz y Bajo à la Chapelle de Piétat :

Une contrebasse, et une voix dans l'écrin de la Chapelle : un pur moment d'émotion, de temps suspendu au fil d'une voix et d'un instrument.



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Iris Bourdet, le 4 décembre 2020

MARIAGES



Patricia Aguilar et Claude Pouey, le 29 octobre 2020

Yessica Camacho Pérez et Aurélien Saint-Martin, le 21 novembre 2020

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés !!

Mais la vie c'est hélas aussi la disparition de personnes aimées.....

Joseph Poulot-Cazajous, le 28 juin 2020

Rolande Paddeu née Lopez, le 19 septembre 2020

Claude Soubercazes, le 07 novembre 2020

Antoine Brusson, le 19 décembre 2020



Horaires ouverture Mairie

Lundi 14h – 18h30

Mercredi 14h – 17h

Vendredi 9h – 12h

Permanence Adjoints

Lundi 17h30 – 19h30

Contacts :

Tél : 05 62 92 70 52

Email : saintsavin65@orange.fr

Site Internet www.saint-savin65.com



et sur Facebook



Rappel de l'arrêté préfectoral du 27/12/1990

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, débrousailluses est autorisée :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Écobuage :

Feux de végétaux coupés : ils sont INTERDITS sauf pour les professionnels

Demande d'autorisation à formuler sur le site www.serpic.net



Ramassage des déchets

Tri sélectif (sacs ou bacs jaunes) :

Le vendredi matin

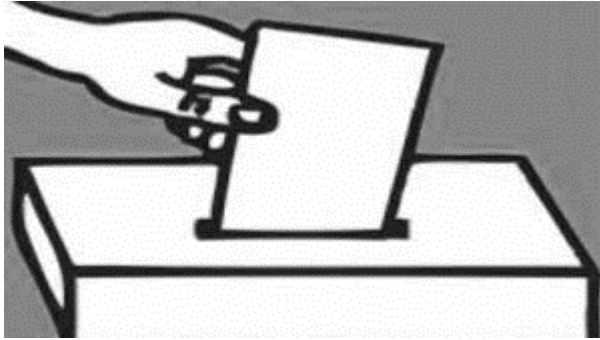
Ordures ménagères (bacs verts) :

Le mercredi matin



**Nous invitons tous les nouveaux résidents
à venir se présenter à la mairie**





CONSULTATION LOGO

Nous avons confié la réalisation d'un logo à Julie EVZ, designer coloriste.

Julie est une enfant du village, elle est partie faire ses études en Ecole Supérieure d'Art et de Design et va s'installer très prochainement dans le village pour exercer son activité professionnelle.

Nous espérons que ces créations vous plairont autant qu'à nous.

Toutefois il va nous falloir choisir pour la palette de couleurs, et nous avons besoin de votre avis.

Dites-nous lequel selon vous représentera le mieux notre village : palette de couleurs hivernales ou palette de couleurs printanières ?

Vous pourrez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie le formulaire au verso avec votre choix, il sera limité à un par foyer. Vous avez aussi la possibilité de nous faire part de votre choix sur la boîte mail de la mairie : saintsavin65@orange.fr

AVANT LE 15 FEVRIER 2021

*Notice information fiche contact mail



Dans ce même formulaire vous avez la possibilité de nous laisser votre adresse mail afin de recevoir des informations communales. Celle-ci ne sera utilisée qu'au titre de l'information municipale et ne sera transmise à aucun autre organisme. Elle ne sera pas utilisée à des fins commerciales.

En cas de changement d'avis, ces données seront effacées du répertoire d'adresses de la mairie sur simple demande de votre part. Si vous veniez à quitter la commune ces données seront automatiquement effacées.

Dès que possible nous aimerions activer un service d'envoi de SMS d'informations communales. Nous reviendrons alors vers vous pour les inscriptions des personnes intéressées.

fiche réponse (facultative) au verso



FUTUR LOGO DE SAINT-SAVIN à choisir

AVANT LE 15 FEVRIER 2021



LOGO 1



LOGO 2



NOM :

Numéro du LOGO choisi :

Adresse mail pour recevoir des informations de la commune*

*information fiche contact mail au recto

